

La Commune

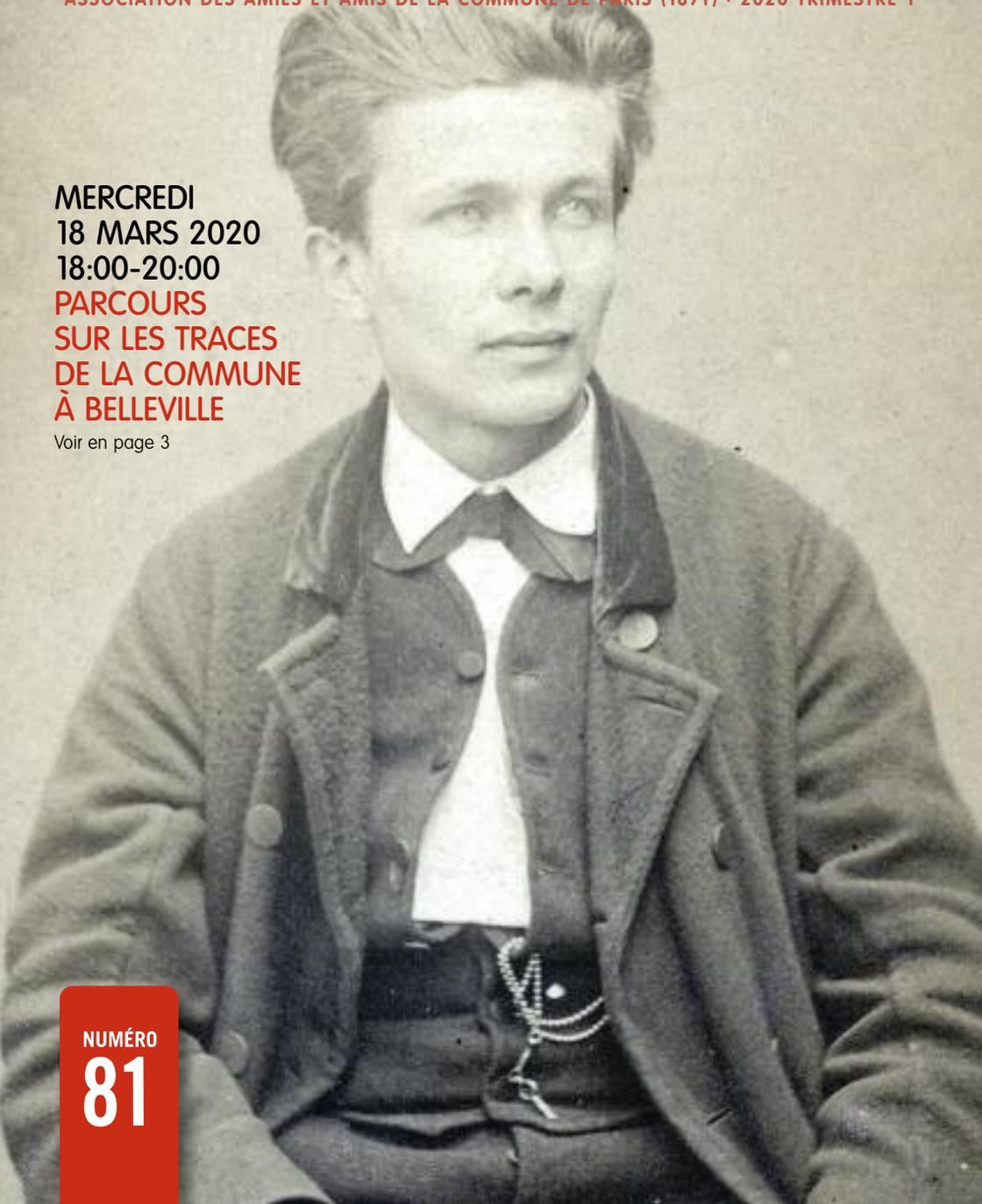
ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2020 TRIMESTRE 1

MERCREDI
18 MARS 2020
18:00-20:00
PARCOURS
SUR LES TRACES
DE LA COMMUNE
À BELLEVILLE

Voir en page 3

NUMÉRO

81



Place au Peuple !

Depuis quelque temps, la Commune est revenue au centre de l'actualité. Nuit debout, Gilets jaunes, manifestations salariales... Il n'est pas de démonstration de rue qui, à un moment ou à un autre, ne se réclame pas de la Commune de Paris 1871.

Comment s'en étonner ? La rue et la grève ne veulent plus des inégalités, des salaires au rabais, du droit du travail bafoué, de la précarité, du travail méprisé et de la discrimination des jeunes, des femmes, des immigrés. Or que faisait la Commune ? Elle commençait à réduire le temps de travail, à décréter le moratoire des loyers, à atténuer l'endettement des plus modestes, à instaurer l'égalité des hommes et des femmes dans le travail et dans l'éducation.

Une des idées centrales de la Commune était que la République est infirme quand elle n'est pas sociale, quand le droit du travail n'est pas respecté, quand le travailleur n'a pas son mot à dire sur son lieu de travail, quand l'association ouvrière n'est pas tenue pour une condition décisive du bien vivre. Dans un moment où se parachève le détricotage de tout ce que la lutte sociale avait conquis, pièce par pièce, ce parti pris ne mérite-t-il pas d'être rappelé ?

Ce n'est décidément pas un hasard si tous les grands moments de notre histoire sociale et démocratique contemporaine ont été des clins d'œil appuyés à la Commune de Paris. Le Front populaire, la Libération, Mai 68 se sont explicitement réclamés de la Commune, comme si le grand exemple était un carburant, une manière de se donner un peu plus de courage, l'occasion de se redire que l'histoire n'est

jamais finie quand les individus s'assemblent pour proclamer leurs droits.

Il y a plus que cela. La Commune disait aussi que la République est un mot creux, si elle oublie que la démocratie ne doit pas être entre les mains exclusives des nantis et des experts, mais entre celles du peuple tout entier. Or les mouvements qui agitent aujourd'hui la planète entière, de Paris à Hong Kong, de Rome à Alger, en passant par Santiago, disent avec éclat que le peuple est bien trop souvent tenu en lisière. Persister dans cette voie est injuste. De plus, c'est dangereux : le dédain du peuple nourrit la rage et la rancœur et, ce faisant, peut conduire au pire et non au meilleur. En adossant la colère et la combativité à l'espérance, la Commune ouvrait au contraire la voie vers une société plus juste et plus fraternelle. En cela, elle ne nous donne pas de leçon toute faite, mais quel merveilleux exemple.

Plus que jamais, son mot d'ordre peut être une boussole : place au Peuple ! Enfin.

■ **JOËL RAGONNEAU**

EN COUVERTURE

Émile Giffault en 1871
Voir l'article de Yannick Lageat
en page 7





18 h 00

- Rassemblement sur le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville (métro Jourdain)
- Prise de parole : la mairie de Belleville pendant la Commune, les canons du 18 mars, Zéphyrin Camélinat.
- Nous prendrons la rue de Belleville jusqu'à la rue Jean-Baptiste-Dumay.
- Angle de la rue Jean-Baptiste-Dumay et de la rue des Pyrénées :
Intervention sur les communards de province, notamment Jean-Baptiste-Dumay.
- Nous prendrons la rue de la Mare jusqu'à la place Henri-Krasucki.
- Angle de la rue Levert et de la place Henri-Krasucki : intervention sur les élus de Belleville.

Parcours du 18 mars 2020

SUR LES TRACES DE LA COMMUNE À BELLEVILLE

Mercredi 18 mars 2020, de 18 heures à 20 heures, du métro Jourdain au métro Belleville

-
-
- Nous prendrons la rue des Couronnes, puis la rue Julien-Lacroix jusqu'à l'église Notre-Dame-de-la-Croix :
Intervention sur les femmes de la Commune, notamment Paule Mink et André Léo.
 - Nous reprendrons la rue Julien Lacroix jusqu'à la rue Rampeau.
Rue Rampeau :
 - Prise de parole sur les barricades et sur la fresque de Simon Michel à la Ferme de Savy.
 - Nous descendrons la rue Rampeau, pour prendre la rue de Tourtille, jusqu'à la rue de Belleville.
 - Angle de la rue de Belleville et la rue Jules-Romains :
Intervention sur les réunions publiques à l'époque de la Commune et sur Maxime Lisbonne.

20 h 00

↳ Métro Belleville-Commune de Paris. Fin du parcours.





Le 2 avril 1871, Versailles attaque. Dans l'émotion, sans vraie décision politique ni préparation, les généraux de la Commune décident une sortie, le 3 avril, catastrophique (assassinat de gardes nationaux prisonniers, d'Émile Duval et de Gustave Flourens).

LES FEMMES DU 3 AVRIL

Le 3 avril a lieu aussi « une » manifestation de femmes. Voici le « témoignage » de Béatrix Excoffon (ici en *italiques*), dont je ne sais ni quand il a été écrit, ni s'il n'a pas été réécrit par Louise Michel (c'est un appendice de son livre *La Commune. Histoire et souvenirs*). Je lui confronte les informations données par les journaux au moment des faits.

Le 1^{er} avril 1871 [le 3 avril — une erreur de date est la marque d'un témoignage authentique !], dit Béatrix Excoffon, une voisine, surprise de me voir, me demanda si j'avais lu le journal qui annonçait, place de la Concorde, une réunion de femmes. Elles voulaient aller à Versailles pour empêcher l'effusion de sang.

Je n'ai trouvé qu'un article, dans *Le Cri du Peuple* du 4 avril (paru au matin du 3, *Le Cri* était daté du lendemain) :

« Les femmes

Citoyennes!

Femmes de toutes les classes,

Allons à Versailles!

Allons dire à Versailles ce que c'est que la Révolution de Paris;

Allons dire à Versailles que Paris a fait la Commune, parce que nous voulons rester libres ;

Allons dire à Versailles que Paris s'est mis en état de défense, parce qu'on l'a calomnié, parce qu'on l'a trompé, et qu'on a voulu le désarmer par surprise ;

Allons dire à Versailles que l'Assemblée est sortie du droit, et que Paris y est rentré ;

Allons dire à Versailles que le gouvernement est responsable du sang de nos frères, et que nous le chargerons de notre deuil devant la France entière.

Citoyennes, allons à Versailles, afin que Paris ait tenté la dernière chance de réconciliation.

Pas le moindre retard.

Réunissons-nous aujourd'hui même à midi, place de la Concorde, et prenons cette importante détermination devant la statue de Strasbourg.

Une véritable citoyenne. »

Béatrix :

J'informai ma mère de mon départ, j'embrassai mes enfants, et en route.

À la place de la Concorde, à une heure et demie, je me joignis au défilé. Il y avait sept à huit cents femmes ; les unes parlaient d'expliquer à Versailles ce que voulait Paris, les autres parlaient de choses d'il y a cent ans, quand les femmes de Paris étaient allées déjà à Versailles pour en ramener le boulanger, la boulangère et le petit mitron, comme on disait dans ce temps-là.

«Expliquer à Versailles ce que voulait Paris» est conforme à l'appel du Cri.

Nous allons ainsi jusqu'à la porte de Versailles.

[...]

Le Rappel du 4 avril :

« Manifestation des femmes

Entre deux heures et trois heures passait dans la



JOURNÉE DU 3 AVRIL. — LA MANIFESTATION DES FEMMES.

rue de Rivoli un cortège de plus de cinq cents femmes se tenant bras dessus bras dessous, agitant leurs mouchoirs au cri de : Vive la République, et se dirigeant sur la place de la Concorde. Tambours et clairons marchaient en tête. On assurait qu'elles allaient à Versailles.

Plus tard, vers quatre heures et demie, à l'extrémité du pont de Grenelle (rive droite), on a vu arriver du côté de Paris une longue file de jeunes femmes du peuple [...] au moins une centaine, par quatre de front, avec un petit carré de drap rouge sur la poitrine. Une trentaine d'intrépides gamins d'une quinzaine d'années ouvrait la marche, chantant le Chant du départ. [...]

- Où allez-vous ainsi, a demandé quelqu'un à une de ces vaillantes ?

- Nous allons à Versailles ! a-t-elle répondu du ton le plus simple et le plus naturel, rejoindre nos maris [il n'est pas question d'expliquer à Versailles ce que veut Paris]. [...]

Vers sept heures du soir, une femme portant un drapeau rouge, amassait et haranguait la foule sur la place du Château-d'Eau [République]. Elle

disait qu'il fallait arrêter l'effusion de sang, et inviter ceux qui voudraient l'y aider à se trouver ce matin [le 4, c'est donc une autre manifestation] sur la place de la Concorde à huit heures.

- Nous irons à Versailles, et il faudra bien qu'on nous écoute ! »

Un journaliste du *Siècle* regarde la bataille depuis le Trocadéro (numéro du 4 avril) :

« Vers trois heures et demie, nous apercevons une colonne précédée de bannières rouges qui vient par les quais de la place de la Concorde et paraît se diriger vers le Point du Jour. La colonne approche : en tête cinquante à soixante gamins qui chantent le Chant du départ.

À la suite, 250 à 300 femmes, ornées de rosettes rouges. Ces citoyennes annoncent qu'elles vont à Versailles sommer le gouvernement de cesser d'envoyer des bombes sur Paris. Elles invitent les dames qu'elles rencontrent à se joindre à elles. Ces invitations n'ont pas de succès. »

Le *Mot d'ordre* du 5 (paru le 4 au matin), publie une brève sur une troupe de femmes armées de chas-sepots. *La Sociale* datée du 5 (un journal du soir,

paru le 4 après-midi):

« Dans la matinée d'hier [le 3 avril], une députation de citoyennes en vêtements de deuil s'est rendue à l'Hôtel de Ville en annonçant que dix mille Parisiennes se disposaient à se rendre à Versailles. »

Le Père Duchêne du 16 germinal (5 avril), dit qu'hier (le 3 avril, puisque le journaliste écrit le 4) il a rencontré place de la Concorde une longue file de citoyennes « allant à la bataille ». Rien dans *Le Vengeur* ni dans *Le Journal officiel*.

Béatrix:

« La citoyenne de S.A. qui avait organisé la sortie, se trouvant rendue de fatigue, propose de se réunir quelque part. »

Le quotidien *La Commune*, le 6 avril :

« Quant à la manifestation organisée lundi par les femmes, elle n'a pu franchir l'enceinte de Paris.

Les gardes nationaux de service aux fortifications n'ont pas voulu laisser sortir les citoyennes parisiennes, dans la crainte qu'elles ne fussent mitraillées. »

Béatrix ignore l'interdiction. Fin de son récit de cette journée :

Nous nous rabattons sur la salle Ragache [rue de Sèvres, chemin naturel vers le centre de Paris]. Là, il fallut nommer une autre citoyenne pour reprendre l'expédition, la fatigue de Madame de S. A. après une aussi longue marche ayant dégénéré en intolérables douleurs dans les jambes.

Je fus désignée pour la remplacer, alors on me fit monter sur un billard et je dis ma pensée que, n'étant plus assez nombreuses pour aller à Versailles, nous l'étions assez pour aller soigner les blessés aux compagnies de marche de la Commune.

Les autres se rangèrent à mon avis et notre départ fut convenu pour le lendemain. Il eut lieu quelques jours après.

Faisons confiance à Béatrix et aux deux journalistes qui ont rapporté, immédiatement, ce qu'ils avaient vu :

- il n'y a pas eu d'appel massif lancé aux femmes

dans la presse en ce début avril,

- mais un appel publié dans *Le Cri*, écrit peut-être par une institutrice, peut-être une Mme de S.A., qui a été lu et dont on a parlé,

- des femmes sont peut-être parties en groupes d'ici ou de là,

- un ou deux de ces groupes sont peut-être passés par l'Hôtel de Ville ou la rue de Rivoli,

- plusieurs centaines de femmes se sont retrouvées place de la Concorde entre midi et trois heures – sans doute pas armées, ce que seul *Le Mot d'ordre* a affirmé (la garde nationale disposait de si peu de fusils modernes chassepot qu'il est peu vraisemblable qu'elles en aient eu),

- elles se sont parties vers le Point du Jour et la porte de Saint-Cloud (ou de Versailles), par le pont de la Concorde et le pont de Grenelle, avec drapeau(x) et insignes rouges, précédées de quelques dizaines de gamins chantant le Chant du départ et peut-être de tambours (?)

- elles se sont arrêtées aux portes de Paris, pour une raison (fatigue) ou une autre,

- elles sont retournées vers le centre en s'arrêtant rue de Sèvres,

- il y a peut-être eu un autre rassemblement le 4 avril.

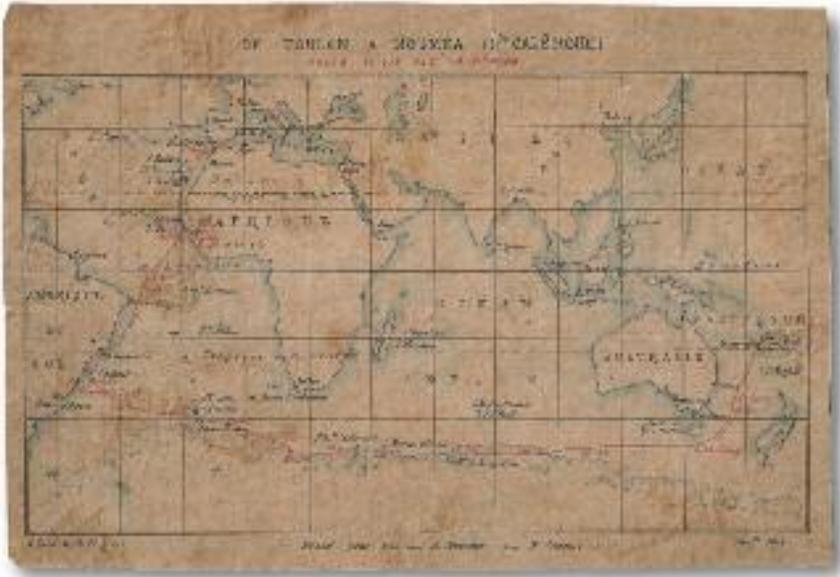
- Lissagaray parle d'un bataillon de 300 femmes remontant les Champs-Élysées et demandant à sortir contre l'ennemi, mais je n'ai pas trouvé la source de cette information.

■ MICHÈLE AUDIN

Michel (Louise), *La Commune*, Stock (1898).

Vuillaume (Maxime), *Mes Cahiers rouges. Souvenirs de la Commune* (avec un index de Maxime Jourdan), La Découverte, 2011.

Lissagaray (Prosper-Olivier), *Histoire de la Commune de 1871*, (édition de 1896), La Découverte (1990).



ÉMILE GIFFAULT LE CARTOGRAPHE CONDAMNÉ À UN TOUR DU MONDE

En lui remettant, en 1891, un prix de la Société de géographie, Frank Schrader rappelait qu'Émile Magloire Giffault « *exécuta, au cours de divers voyages, des travaux de levés sur le terrain qui devaient lui donner, après l'enseignement qui s'acquiert dans le cabinet, celui qui ne s'acquiert que devant la nature* ». Le républicain incontestable qu'était le cousin des frères Reclus se garda de préciser qu'en guise de voyages, le lauréat avait séjourné sept années au bagne de Nouvelle-Calédonie. Le musée Balaguiet de La Seyne-sur-Mer conserve précieusement un des carnets de dessins qu'il en rapporta et dans lequel deux cartes illustrent sa circumnavigation.

UN JEUNE MILITANT BLANQUISTE.

Nous ne savons rien de Giffault, né à Paris le 9 février 1850, de Pierre Augustin, ouvrier papetier, et de Joséphine Hardy, couturière, jusqu'à sa collaboration à l'illustration de *La Terre. Description des phénomènes de la vie du globe*, publiée chez Hachette en 1869. Si Élisée Reclus, son auteur, avait publiquement adhéré au principe de l'anarchie, son jeune cartographe appartenait à la mouvance blanquiste, et l'on sait combien ces deux courants, libertaire et autoritaire, se sont déchirés au sein du Comité central de la Commune. Par les lettres que Giffault adressa au journaliste et poète ariégeois Raoul Lafayette, nous découvrons avec quelle juvénile ardeur il vécut la dernière année de l'Empire :



« *Ce qui se passe ici est très grave, l'on sent qu'on approche d'une grande crise : coup d'État ou Révolution, c'est ce que tout le monde attend. Oh ! C'est maintenant qu'il va falloir de la santé. Car elle vient, cette sainte révolution.* »

Le 19 août 1870, il se trouvait sur le front, mais avant même que Napoléon III remette son épée à Guillaume II, il avait rejoint Paris, où il constata que les dirigeants avaient « *plus peur du peuple armé que des Prussiens* ». Garde national pendant ce premier siège, il fit partie des émeutiers qui tentèrent de s'emparer de l'Hôtel de Ville, siège du gouvernement provisoire, à la nouvelle de la capitulation de Bazaine. Gustave Da Costa nous décrit un Garnier-Pagès, « *consterné* », pleurant « *dans le gilet de Giffault : - Vous êtes bien jeune, disait l'homme des 45 centimes, vous avez été entraîné, pourquoi ne pas vous confier à notre vieille expérience ?* »

L'exaltation née de la déchéance de l'Empire n'était pas retombée, le 18 frimaire an 78 [8 décembre 1870], quand il écrivit à son ami résidant alors à Gaillac : « *Reviens mon cher car la Révolution monte, marche à grands pas* ». Lafayette n'avait pas attendu pour apporter sa contribution au journal de Blanqui, La Patrie en danger.

Comme nombre de gardes nationaux exaspérés par l'attentisme de Trochu et partisans d'une sortie en masse, Giffault était à Buzenval, le 19 janvier 1871. Au lendemain de cet affrontement meurtrier avec les troupes prussiennes qui fit 5000 morts parisiens, un nouveau coup de main, conduit par les chefs blanquistes, fut tenté, avec moins de succès encore, contre le gouvernement provisoire qui, dès le 28 janvier, signait l'armistice. À la guerre étrangère succéda la guerre civile.

AUX CÔTÉS DU PROCUREUR RIGAUT.

Après qu'Émile Duval, « *en bon blanquiste, s'était emparé de la préfecture de police* », dès le 18 mars, Giffault y rejoignit un Raoul Rigault,

« *très épris d'hébertisme* ». Il eut pour mission de rechercher dans les archives les noms de ceux qui avaient trahi le parti sous l'Empire. « *Je suis aux dossiers, écrivait-il à Lafayette dès le 24, j'ai vu le tien, qui n'est pas très important* ». Ainsi, il put « *démasquer quelques drôles dont les dénonciations se comptaient par centaines* », dont un des républicains les plus estimés, Joseph Ruault, ami intime de Ranc : espion depuis 1857, il fut conduit rue Haxo avec les otages et fusillé à leur côté.

Giffault se contenta-t-il de cette fonction d'archiviste ? Il se défendit d'avoir participé au pillage de l'hôtel particulier de Mac-Mahon, arguant qu'il y avait été envoyé pour faire restituer ses objets personnels à la préceptrice anglaise des enfants du maréchal, mais, en la circonstance, il signa une décharge en tant que « *commissaire de police* », suggérant ainsi qu'il ne s'était pas contenté d'un emploi de sous-chef de bureau.

La charge la plus lourde qui pesa sur lui, celle de « *pétroleur* », a été détaillée par Maxime du Camp : « *Un garçonnet est chargé de se procurer des liquides incendiaires. Il ceint son écharpe rouge, se fait escorter de trois hommes armés* », et, chez un marchand de couleurs de la rue Grégoire-de-Tours, se fait remettre « *trois tourées [d'une contenance de 65 litres] contenant de l'esprit-de-vin, de l'essence et du pétrole. Donc, le 22 mai, tout était prêt pour détruire la Préfecture de police, qui ne fut allumée que le lendemain. Théophile Ferré et Raoul Rigault, ces deux fauves, ont brûlé l'ancre où ils avaient gîté avant de l'abandonner.* »

Échappant à leur sort funeste, Giffault, qui ne prit aucune part à la lutte des rues, fut arrêté le 5 juin, avant d'être transféré sur un ponton en rade de Lorient.

LE CHÂTIMENT ULTRAMARIN

Après un long séjour sur la *Pénélope*, il fut mis



en jugement, sous la double inculpation d'usurpation de fonctions publiques et de complicité d'incendie, et le 8^e conseil de guerre, siégeant à Saint-Germain-en-Laye, le condamna, le 3 février 1872, aux travaux forcés à perpétuité. Incarcéré au bagne de Toulon, il fut « détaché de la chaîne » le 19 juin et embarqué avec 78 autres transportés politiques sur la frégate *La Virginie*, qui suivit la route habituelle du cap de Bonne-Espérance. Sur l'île Nou, ils souffrirent autant de la promiscuité avec les droits communs, l'« écume des scélérats », que « de la haine des surveillants militaires ». Dans une lettre qui parvint à son destinataire, à travers les mailles de la censure, Giffault décrit à Lafagette, le 20 avril 1874, les souffrances endurées : « *Malgré le fouet qui nous menace, nous avons fait entendre nos cris de détresse. Obtiendrons-nous un résultat ? Ces messieurs comprendront-ils que les forçats sont aussi des condamnés politiques ? Je ne te le cache pas : s'il nous faut rester ici encore un an, beaucoup seront morts, le découragement s'est emparé de nous.* » Son ami Gustave Maroteau ne devait

pas, en effet, survivre au-delà du 18 mars 1875.

Alors que sa constitution fragile « *ne lui permet[tait] pas de supporter des travaux de force* », Giffault fut d'abord affecté à la ferme nord de l'île, où il dut « *travailler huit heures par jour, manier la pelle, la pioche, et labourer la terre* », mais le jugeant « *digne de cette faveur* » le capitaine d'infanterie de marine Dehousse, qui exerça le commandement du bagne pendant près de trois ans, lui vint « *en aide, en lui donnant des emplois qui lui permettaient de s'isoler* ».

Giffault se résolut néanmoins à solliciter la clémence du président de la République, non sans avoir confié, le 5 juin 1877, à Élisée Reclus les scrupules qu'il lui avait fallu surmonter : « *J'ai écrit mon recours, je l'ai fait honnêtement et sans arrière-pensées, et je ne crois pas m'être avili. Je ne vous cache pas que j'ai beaucoup pensé à vous. Je tiens tellement à votre estime qu'il me semblait que je ne devais des comptes qu'à vous seul, et qu'étant absous par mes amis d'ici, je devais encore attendre votre jugement. Je*



É. Giffault,
Pénitencier-dépôt
île de Nou,
Musée Balaguier,
La Seyne-sur-Mer.

n'ai pas attendu parce que j'étais convaincu que vous ne penseriez pas une minute que j'ai pu mériter de votre estime et de votre amitié. »

Sa peine fut commuée, en février 1878, en vingt ans de travaux forcés, et Raoul Urbain de citer son exemple pour dénoncer le cynisme des gouvernants, puis, en juillet 1879, à dix ans de bannissement à partir de son jugement de 1872. Comme tous les « politiques », il fut transféré à la presqu'île Ducos et autorisé à se rendre à Nouméa. Quoiqu'il n'ait séjourné que trois mois hors du bagne, il avait acquis une telle connaissance du pays que Louise Michel le chargea de corriger les épreuves de ses Légendes et chants de geste canaques, et qu'Élisée Reclus lui exprima sa gratitude pour avoir « *revu à fond les chapitres relatifs à la Nouvelle-Calédonie* » de sa *Géographie Universelle*.

Débarquant à Brest, le 4 avril 1880, après que La Creuse avait emprunté la route du cap Horn, il fut dispensé, comme douze autres bannis, de quitter à nouveau le sol métropolitain et bénéficia d'une autorisation de résidence à Paris.

LA FIDÉLITÉ À SES CONVICTIONS.

Giffault aurait pu se contenter de reprendre son travail de cartographe. Il le fit certes, mais, loin de céder au découragement qu'aurait pu lui inspirer la cruauté de son sort, il s'empessa de renouer avec ses engagements politiques, demeurant attaché au radicalisme qui prônait des changements profonds et immédiats sur le plan social. Ami d'Eudes, il fut l'un des principaux rédacteurs du journal *L'Intransigeant*, fondé par Rochefort dès son retour d'exil. Jusqu'à la fin de sa vie, il demeura fidèle au quotidien de la rue du Croissant, en dépit des errements de son directeur, mais il continuait à mener de front une activité de cartographe professionnel, à la fois au journal *Le Temps* et à la Librairie Hachette. Il fut chargé d'illustrer plu-

sieurs des ouvrages d'Élisée et d'Onésime Reclus, contribua à l'*Atlas de géographie moderne* et à l'*Atlas universel*, et se spécialisa plus particulièrement dans les questions coloniales : c'est ainsi qu'à partir des relevés exploratoires du capitaine Binger, d'Alfred Grandidier ou d'Auguste Pavie, il dressa les premières cartes précises du Soudan occidental, de Madagascar ou de la péninsule indochinoise.

Giffault, homme « *de cœur et de dévouement, aussi doux qu'énergique, dont l'érudition n'avait d'égale que la modestie* », mourut le 12 décembre 1906, à l'âge de 56 ans. Sur sa tombe à Montreuil-sous-Bois, son collègue de *L'Intransigeant* Ayraud-Degeorge rappela que, « *par un privilège rare, il n'avait pas un seul ennemi. Et pourtant ses convictions, qu'il n'a jamais cachées, auxquelles il est resté fidèle jusqu'à sa dernière heure, étaient très ardentes, très tranchées* ». Il aura manifesté, au long d'une « *existence extrêmement agitée* », une foi persistante dans l'avenir de la révolution sociale. Comme son ami Lafayette, il aurait pu dire à la fin de sa vie : « *Je n'ai jamais rien demandé à la République et elle ne m'a rien offert. D'habiles acrobates ont décroché des timbales d'or. Moi, simple idéaliste, je ne possède que l'or des étoiles.* »

■ YANNICK LAGEAT

Sources

A.N., BB/24/753; A.N.O.M., COL. H2461; A.P.P.P., BA 469. Émile Giffault, *La Revue Blanche*, t. XII, 1^{er} semestre 1897, pp. 282-283. Les *Cahiers Élisée Reclus*, n° 6, mai 1997, p. 4. Correspondance avec Lafayette faisant partie d'un lot (n° 87 à 102) mis aux enchères par Primardecq, à Toulouse, que nous remercions de nous avoir autorisés à faire état de son contenu. Horace Ayraud-Degeorge, *Bulletin de l'Association des journalistes parisiens*, n° 22, 10 avril 1907, pp. 38-40. Gaston Da Costa, *La Commune vécue. 18 mars-28 mai 1871*, t. III, Ancienne Maison Quantin, Paris, 1905, 425 p. Maxime Du Camp, *Les Convulsions de Paris*, t. IV, *La Commune à l'Hôtel-de-Ville*, Librairie Hachette, 1881, 398 p. Simon-Mayer, *Souvenirs d'un déporté. Étapes d'un forçat politique*, E. Dent éd., Paris, 1880, 460 p.

Nous commençons la publication d'une étude de Laurent Bastard, ancien directeur du Musée du Compagnonnage de Tours, sur les compagnons et la Commune. Cet article reprend le texte de la conférence qu'il a donnée lors de la visite de notre association, au cours de son voyage à Tours, le 5 octobre 2019 (*La Commune* n°80). La seconde partie sera publiée dans le prochain numéro.

LES COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE ET LA COMMUNE ⁽¹⁾

Le compagnonnage est un terme générique qui recouvre en réalité une grande diversité d'associations, de métiers et encore plus d'individus. C'est une institution ancienne, apparue à la fin du Moyen Âge, dans un but d'assistance mutuelle (c'est l'ancêtre des sociétés de secours mutuels), de défense des intérêts ouvriers (c'est l'ancêtre des syndicats), de perfectionnement professionnel (par le voyage ou tour de France, l'étude) et de perfectionnement moral.

Ses membres sont admis sur des critères professionnels et moraux. Jeunes, ayant achevé leur apprentissage, ils sont intégrés au cours d'une cérémonie à caractère initiatique (la réception), comprenant des épreuves et un serment. Chaque compagnon adopte un surnom rappelant sa province natale et une qualité.

En 1871, le compagnonnage comprend encore une trentaine de métiers différents, dans le bâtiment, les métiers du cuir, la boulangerie, la métal-

lurgie, le textile. Leur nombre n'est pas connu (un millier peut-être). Ils se répartissent en deux grands groupes souvent en rivalité : les Compagnons du Devoir, les plus nombreux en nombre et en métiers, et les Compagnons du Devoir de Liberté.

À l'époque de la Commune, le compagnonnage amorce un déclin numérique et est délaissé d'une partie des jeunes ouvriers, qui se tournent vers les sociétés de secours mutuel et les premières chambres syndicales, ou les sociétés de résistance.

Il présente aussi un autre caractère qui va avoir son importance : à l'inverse du compagnonnage de la première moitié du XIX^e siècle, qui n'était composé et administré que par des jeunes gens, le temps de leur tour de France, le compagnonnage de la seconde moitié du XIX^e siècle est composé de jeunes gens salariés, qui forment « l'activité », et de compagnons plus âgés, sédentaires, parfois établis à leur compte, les « anciens ». C'est donc une société mixte de jeunes et d'anciens, de salariés et de patrons.

Dernière remarque : c'est au cours du XIX^e siècle que d'assez nombreux compagnons, une fois leur tour de France achevé, intègrent des loges maçonniques. Ils y retrouvent la fraternité entre membres et un rituel initiatique, qui n'est pas sans analogie avec ce qui existe au sein du compagnonnage.

Tout cela permet de comprendre, mais aussi de relativiser, l'implication des compagnons, tout comme des francs-maçons, d'ailleurs, durant la Commune.

LA FÉDÉRATION DES FRANCS-MAÇONS ET DES COMPAGNONS (30 AVRIL 1871).

L'épisode le plus connu est celui du cortège formé dans Paris le 29 avril par environ 10 000 francs-maçons qui plantèrent leurs 62 bannières sur les barricades et envoyèrent deux des leurs en députation auprès de Thiers pour parler, en vain.

Suivit la création de la « Fédération des francs-maçons et des compagnons », le 30 avril 1871. Elle est co-présidée par le franc-maçon Louis Thirifocq et d'autres maçons et compagnons. Elle fit imprimer un manifeste où l'on pouvait lire que « *les francs-maçons et les compagnons sortent les uns et les autres de leurs sanctuaires mystérieux, tenant de la main gauche la branche d'olivier, symbole de paix, et de la main droite le glaive de la revendication* ».

Un autre appel, du 5 mai, est signé de 34 francs-maçons et de 14 compagnons. La plupart de ces derniers n'ont pu être identifiés précisément, leur prénom n'étant pas mentionné. Chaque patronyme est suivi d'un « nom de compagnon », ou surnom. On relève avec certitude un tonnelier (Chabanne, *Nivernais Noble Cœur*), un sabotier (Thévenin, *Nivernais l'Ami du Tour de France*), un cordonnier-bottier (Dumuis, *Gâtinais le Protecteur du Devoir*), deux charpentiers Gillard, *Angevin l'Ami des Arts*, et Cabanié, *Carcassonne l'Ami des Arts*), un menuisier (Laurris ou Lauriol, *Carcassonne*), un tailleur de pierre (*Franccœur de Marilly*), deux chapeliers (*La Liberté le Nantais*, et Larrat, *La Vertu l'Agenais*) et peut-être un maréchal-ferrant

(*Lyonnais le Flambeau du Devoir*). Ces noms sont ceux cités à la suite du manifeste reproduit dans *l'Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars 1871*, p. 536 (1872).

Certains de ces compagnons sont connus à divers titres. Bernard Cabanié, *Carcassonne l'Ami des Arts*, était un compagnon charpentier du Devoir né dans l'Aude en 1810. Établi comme entrepreneur de charpente, il était aussi professeur de géométrie et de mathématiques à l'attention des compagnons et il publia en 1853 un important traité intitulé *Charpente générale*



Carte de la Fédération des francs-maçons et compagnons, 1871.

théorique et pratique, qui connut plusieurs éditions. Il décéda à Paris en octobre 1879.

Le compagnon tonnelier-foudrier du Devoir de Liberté Henri Chabanne, *Nivernais Noble Cœur*, était né à Pouilly-sur-Loire en 1828. Dans les années 1850, il s'engagea contre le Second Empire au sein de la société secrète républicaine *La Marianne*, ce qui lui vaut, en 1855, d'être condamné à la déportation en Guyane,

d'où il s'évada. A l'époque où il signe le manifeste à Paris, il est âgé de 43 ans. Condamné à mort, il réussit à s'enfuir.

DES COMPAGNONS FAVORABLES À LA COMMUNE.

On ne s'étendra pas sur Napoléon Gaillard, *Nîmois le Loyal*, compagnon cordonnier-bottier du Devoir, né à Nîmes en 1815, sa biographie ayant déjà été publiée dans ce bulletin, la dernière en date par Raymond Huard dans le n° 79. Il est connu comme inventeur d'un modèle de semelle imperméable en gutta-percha mais aussi comme engagé dans les rangs des communards en 1871. Nommé colonel le 12 avril, il est chargé d'organiser les barricades des I^{er} et XX^e arrondissements. Il échappe à la répression en s'enfuyant en Suisse, puis rentre à Paris en 1880. Il vit pauvrement de son métier jusqu'à sa mort en 1900.

Il y eut d'autres compagnons impliqués dans les événements de la Commune, connus par d'autres sources. Il faut d'abord citer le nom du compagnon charpentier du Devoir de Liberté Jules Fruneau, *Nantais le Pucelage de Nantes* (ce surnom signifie qu'il a été le premier compagnon reçu dans la nouvelle chambre fondée à Nantes vers 1850). Né en 1827 à Puceul, en Loire-Atlantique, militant républicain et socialiste, membre de l'Association Internationale des Travailleurs, il est âgé de 43 ans en 1871. Le 6 janvier, il est l'un des signataires de l'Affiche rouge. Le 26 mars 1871, il est élu membre de la Commune dans le XII^e arrondissement, mais démissionne quelques jours plus tard, tout en restant membre de la commission municipale. Il se réfugie à Genève et est condamné par contumace le 5 août 1873 à la déportation en enceinte fortifiée.

Un autre compagnon, nommé Théodore Launai, était couvreur et connu sous le nom de *Nantais la Sagesse*. Né en 1841 à Nantes, il était à Paris dans



les années 1860. En 1882, à la fin d'un article qu'il fit publier dans le journal *La Fédération Compagnonnique*, il signait : « LAUNAY. Ex-membre du comité central républicain sous le siège de Paris, élu du XI^e arrondissement ; ex-membre de la délégation des compagnons et francs-maçons sous la Commune de Paris, nommé par le XI^e arrondissement ; ex-lieutenant de la 4^e compagnie des éclaireurs de Flourens sous le siège ; membre de la Fédération des Devoirs réunis, 11, rue Popincourt, à Paris ». Il ne semble pas avoir été inquiété après 1871.

TROIS AUTRES ENCORE...

Alexis Chaussepied était un compagnon boulanger du Devoir, né en 1820 à Moulherne (49). Il avait été reçu compagnon du Devoir à Angers en 1841 sous le nom d'*Angevin le Vengeur du Devoir*, puis s'était fixé à Paris. Durant la Commune, il est garde dans une compagnie du 223^e bataillon. Il est alors âgé de 51 ans. Le 18 mai 1871, à Belleville,



il se rend aux Versaillais. Il est condamné le 9 avril 1872 à la déportation à l'Ile des Pins, en Nouvelle-Calédonie. Il y reste 5 ans, puis rentre en juin 1879.

Son frère en Devoir Louis Chéramy connaît un destin moins heureux. Né en 1828 à Arville (41), il a été reçu compagnon boulanger du Devoir à Orléans à la Toussaint 1850, sous le nom de *Vendôme le Décidé*. Il a 43 ans lorsqu'il s'engage dans la Commune. Fait prisonnier, il est condamné le 18 avril 1872 à la déportation sur l'Ile des Pins, en Nouvelle-Calédonie. Il meurt le 17 octobre 1875 au cours d'un « chahutage » (une rixe), avec un autre détenu.

Un dernier compagnon boulanger participa aux réformes de la Commune : Constant Boutin, dit

Saumur Plein d'Honneur. Ce compagnon boulanger du Devoir est né à Chinon en 1827 et a été reçu en 1845. En avril 1871, avec trois autres délégués des ouvriers boulangers de Paris, il adresse une pétition aux représentants de la Commune pour faire abolir le travail de nuit et abolir les bureaux de placements. La Commune donna une suite favorable à ces revendications dès le 23 avril. Constant Boutin ne semble pas avoir été inquiété et on le retrouve toujours actif à Paris dès 1873, engagé contre les placeurs qui ont été rétablis. Il décède à Paris en 1890.

LE SOUVENIR DES JOURS SANGLANTS.

Le souvenir de la répression a été transmis à des compagnons de passage à Paris plusieurs années plus tard, et ils l'ont consigné dans leurs *Mémoires*, tels ceux du compagnon charpentier du Devoir de Liberté Joseph Voisin, *Angoumois l'Ami du Trait* (1858-1940),

passé à Paris en 1876, ou du compagnon charpentier du Devoir Jean Bouas, *Saint-Lys la Fidélité* (1875-1963), passé à Paris en 1894-1896. Voisin écrit notamment : « *J'ai rencontré des compagnons qui m'ont décrit les misères qu'ils avaient eues pendant la Commune de 1871 ; à partir du 18 mars les Versaillais ont massacré les compagnons ; les cheveux m'en ont dressé tout droit sur la tête et de ce jour j'étais communiste. Les Tuileries fumaient encore et j'ai toujours en souvenir les atrocités que nos frères de Paris ont endurées.* »

■ LAURENT BASTARD

Prochain article : « Des compagnons hostiles à la Commune »

ESSAI COMPARATIF : COMMENT LA PROVINCE A SOUTENU LA COMMUNE DE PARIS

De même que le Paris de la Commune, sur un espace infime, présente des différences notoires entre quartiers, groupes sociaux ou élus, la province, comme exposé dans les articles de *La Commune*, n° 76 et 78, est marquée par des particularismes profonds, résultante de l'entièreté de son histoire. Aussi, notre regard sur trois espaces proches — Touraine, Nivernais et Berry — entend-il apporter des éléments explicatifs sur l'attitude durant la Commune au travers des formes de réaction tributaires des conditions historiques et locales.

AUX ORIGINES DE LA FUTURE ATTITUDE SOUS LA COMMUNE

Pour la Touraine, le poids des circonstances politiques est déterminant. Rien ne prédispose l'Indre-et-Loire, terre conservatrice, à devenir le centre du drame national en 1870. Sa population, un peu plus de 320 000 habitants, est décrite comme « paisible, nonchalante, peu portée aux extrêmes » et le territoire, composé de petites villes, est sans grande industrie. Cependant, à Tours, le chef-lieu, un courant libéral existe bien avant la Commune, alimenté en mars 1870 par le procès du prince Napoléon, l'assassin du journaliste Victor Noir, et confirmé par le résultat du plébiscite impérial qui voit les « oui » et les « non » à égalité dans la ville. Le choix de Tours, en raison de sa position ferroviaire et de sa proximité, pour accueillir le 13 septembre 1870 la délégation du gouvernement de Défense nationale, est la circonstance première décuplant les énergies

locales et entretenant un climat exalté.

Dans le cas du Nivernais, le poids de son passé, la présence ouvrière et ses voies fluviales sont prépondérants. La résistance au coup d'État de 1851, qui voit républicains, ouvriers et paysans se lever ensemble, reste dans la mémoire. La Nièvre possède aussi de l'industrie métallurgique à Fourchambault, et minière à La Machine et, bien qu'en perte de vitesse, le commerce du flottage de bois par le canal latéral de la Loire et celui du Nivernais crée un lien étroit avec le Paris révolutionnaire.

Quant au Berry, l'effet de l'isolement rural de l'Indre, et celui de l'influence de la Nièvre pour le Cher, expliquent les différences. L'avancée surtout industrielle du Cher, bénéficiant des choix de désenclavement, favorise l'ouverture aux idées républicaines et sociales, perceptibles en 1849. L'Indre rurale, à la population très dispersée dans les campagnes, voit ses deux principales villes prendre une grande importance. Ces situations dissemblables déterminent des degrés de politisation distincts, dépendant étroitement du contexte local.

Gare de Vierzon



LE SOUTIEN À LA COMMUNE

• Le rôle de la presse républicaine en Touraine

C'est un journal, *Le Républicain d'Indre-et-Loire*, créé en novembre 1870 par Armand Rivière, avocat libre-penseur, qui apporte ce soutien. Cessant sa diffusion durant l'occupation prussienne, il reparait le 16 avril 1871, en se donnant trois missions : la recherche de la conciliation, l'amnistie des condamnés de la Commune, la dissolution de l'Assemblée nationale ou l'élection d'une Constituante. Aussitôt, le journal évoque la journée du 18 mars comme un « jour de joie et d'espérance », parlant d'« *attaque perfide* » des versaillais, expliquant sa reapparition pour « *tâcher d'arrêter l'effusion de sang français* » et affirmant : « *Nous prêchons la conciliation sur la base de la reconnaissance formelle de la République et des droits de Paris.* » Le 22 avril, la Commune est réclamée : « ... *Nous crierons nos revendications résumées dans ce mot : Commune ! Commune ! Parce que pour nous, il signifie Liberté et République.* » Pour la feuille radicale, les élections du 30 avril, favorables à la République, traduisent un « *vote intelligent et libre* ». Le *Républicain* fait face à une presse conservatrice et à une entente tacite entre le nouveau préfet et le maire de Tours, sénateur inamovible. Il ne faut pas oublier aussi l'impact de la nouvelle loi sur la presse du 15 avril et de la circulaire du ministre de la Justice signifiant aux procureurs de l'appliquer par la condamnation de toute contestation de l'assemblée versaillaise, moyen de pression sur les imprimeurs. En réaction, un congrès de la presse républicaine des départements, peu cité, et auquel va participer le *Républicain d'Indre-et-Loire*, a lieu à Moulins le 18 mai : 50 journaux sont représentés, avec une adresse émise et destinée à Thiers, réaffirmant la nécessité des « *franchises municipales qui doivent servir de base à notre constitution républicaine* » : une attaque directe contre la loi municipale du 14 avril, privant Paris de ses libertés com-



Alexandre Lecherbonnier

munales. Le rapport de l'enquête parlementaire sur l'insurrection de 1871 cible violemment les journaux « rouges » provinciaux, dont *L'Émancipation* de Toulouse, *La Liberté* de l'Hérault et aussi *Le Républicain* de Tours (de l'Indre et Loire), coupables, selon la propagande versaillaise, d'avoir appelé « *à la haine, au meurtre et – cause fatale – encourageant la Commune* ».

• **La résurgence des mouvements populaires dans le Nivernais.** Dès août 1870, une émeute républicaine a lieu dans la Puisaye « rouge », avec le natif et futur membre de la Commune, Charles-Ferdinand Gambon. Passé le 18 mars 1871, des manifestations répétées, où le drapeau rouge est souvent arboré, ont lieu en faveur de Paris : ainsi à Cosne-sur-Loire durant plusieurs jours, où 300 personnes sont rassemblées sur la grande place, avec le rôle des cheminots, aux forges de Fourchambault et de Guérigny, et à Saint-Amand-en-Puisaye à nouveau. Clamecy, contrairement à 1851, bouge peu, le métier de flot-

teur étant en déclin et le village du communal Jules Miot reste calme. Dans l'enquête parlementaire, le préfet de la Nièvre rapporte : « *La succession de ces faits, tendant à faire de Cosne le centre d'un mouvement insurrectionnel, démontre jusqu'à l'évidence qu'il y avait réellement un complot.* » Aux côtés du préfet et de certains maires, des troupes de ligne et la gendarmerie procèdent à des arrestations préventives. Par voie d'affiche le 7 avril, la commission exécutive de la Commune de Paris proclame : « *Tout le Centre est levé... la Nièvre a ses hommes debout.* » Entre l'autorité, qui surévalue le danger pour apeurer, et la Commune qui surestime une agitation non débutée, la réalité est palpable : une petite partie de la population, mais en plusieurs endroits, reprend le chemin de l'opposition passée autour du drapeau rouge.

• **L'influence des villes et l'effet des petits centres industriels en Berry.** En Indre, les deux villes majeures affichent une volonté d'indépendance lors de la quasi-exigence d'envoi d'une adresse à Versailles après le 18 mars : Issoudun, en ne la mettant pas à l'ordre du jour – « *tout le monde est pour la République* » écrit dans la presse l'adjoint Alexandre Lecherbonnier – et Châteauroux, en ne la votant pas, « le conseil municipal n'étant pas un corps politique ». La première, pleinement républicaine, manifeste un vrai soutien à Paris, celui du combat pour la République ; la seconde, plus attentiste, dans une neutralité marquée. Sous leur influence, les campagnes partagent cette quête de République au moment des élections d'avril.

En Cher, le tissu industriel disséminé, avec les ouvriers des nouveaux métiers et la position ferroviaire, engendrent des agitations : à Vierzon et Nérondes, des attroupements ont lieu dans les gares pour empêcher le départ de troupes vers Paris ; plus au sud, à Saint Amand-Montrond, déjà

insurgé en 1849, de violentes manifestations provoquent dix arrestations. La fermentation persiste au sein des élites municipales : le maire de Bourges, Devoucoux, avec des délégués de 16 autres départements, dont la Nièvre, est présent au congrès de Lyon le 14 mai, congrès de conciliation soutenant les droits de Paris.

• **Pour une histoire différenciée de la Province au temps de la Commune.** Devant cette pluralité de réactions, c'est la spécificité de l'espace provincial qui transparait, nécessitant son indispensable prise en compte pour appréhender la réalité de son histoire : ainsi mieux connaître pour mieux comprendre et mieux juger.

■ JEAN ANNEQUIN

Sources principales :

Julien Papp, *La République en Touraine et la Commune de Paris, 1870-1873*, Éditions du Petit Pavé, 2015. *Histoire du Nivernais et de Nevers de l'Empire à la République, 1866-1879*, Arch. Dép. de la Nièvre, 2008. *Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars 1871. Rapports*, Librairie Germer-Baillière, 1872. Armand Le Chevalier, *Les Murailles politiques françaises depuis le 18 juillet 1870 jusqu'au 25 mai 1871*, 1874. Conférences itinérantes en Indre : *Étude des espaces cantonaux sous la Commune, depuis 2016*. Communication, *La Province et la Commune : l'exemple du Berry*, 2019. <https://1851.fr>, site de l'Association 1851. *Pour la mémoire des Résistances républicaines*.

Hôtel de ville de Cosne-sur-Loire



COMITÉ GARD-CÉVENNES

HOMMAGE À LA COMMUNE AU PROLÉ DE NÎMES

Du 18 au 25 mai 2019, notre comité, en partenariat avec plusieurs associations nîmoises, a fêté La Commune de Paris.

Le cadre : le café Le Prolé... « Prolé » pour « Prolétariat », évidemment... Fondée le 27 septembre 1908, la Maison du Prolétariat, avec son café, incarne plus de 100 ans de luttes sociales à Nîmes. Elle a certainement vu passer d'anciens communards : Vaillant, Camélinat... Une assistance nombreuse a participé à ces événements dont le programme avait été élaboré avec l'association *Les Amis du Prolé*. *

Au programme : Les 23, 24, 25 mai : « Création, Action : peintures en direct » dans la cour du Prolé par les Contemporains parallèles ; toute la semaine, exposition historique sur la Commune de Paris ; Le 25 mai, une journée en hommage à la Commune :

11h : apéro littéraire avec Hervé Le Corre, en partenariat avec la librairie Diderot

Hervé Le Corre venu parler de son roman, *Dans l'ombre du brasier*, a répondu aux questions d'André Comushian, de la librairie Diderot, et du public ; son intervention a passionné l'auditoire notamment lorsqu'il a évoqué son travail de recherche, ou encore la question des femmes pendant la Commune...



15 h : vernissage de trois bâches peintes par les *Contemporains Parallèles*. Ces bâches à la mémoire des communard(e)s seront bientôt accrochées sur les murs de la cour du Prolé.

16 h : causerie autour de la Commune de Paris.

- Raymond Huard, professeur émérite des universités, spécialiste du XIX^e siècle a fait une présentation claire et concise des problématiques autour de la Commune.

- Robert Malclès, président du Comité Gard-Cévennes, a rappelé les origines et les objectifs de notre association, notre volonté de faire mieux connaître les communards originaires de notre région. Ceux qui sont très connus : Louis-Nathaniel Rossel ou Gaston Crémieux, dirigeant de la Commune de Marseille, tous deux fusillés ; et d'autres moins connus comme Napoléon Gaillard, cordonnier nîmois, chef barricadier de la Commune, dont Raymond Huard nous avait parlé il y a quelques semaines.

Ces introductions furent suivies d'un riche débat.

17 h 30 : *7 voix pour Alexis Rieutord, héros anonyme de la Commune de Paris*, pièce créée et mise en scène par Jean-François Homo.

Ce spectacle a conquis le public. Les 7 lecteurs et lectrices de la pièce, membres du Comité Gard-Cévennes, ont su faire vivre la Commune et l'histoire d'un communard « anonyme », Alexis Rieutord, originaire de Chamborigaud, condamné à la déportation par le V^e conseil de guerre, dont l'histoire a été reconstituée à partir des archives de l'armée de terre de Vincennes.

Le Tel quel Théâtre a contribué à la réussite de ce petit spectacle

20 h 30 : *Chantons ensemble...* Michèle Leho et Billy nous ont fait connaître leur répertoire, avec de nombreuses chansons reprises par le public.

Et le 21 juin, à l'invitation de l'Union Locale CGT d'Alès, notre comité a présenté l'exposition nationale et participé à un débat à la Bourse du Travail d'Alès.

MICHÈLE PERRINO

* L'association *Les Amis du Prolé* programme tout au long de l'année des activités artistiques et culturelles.

DIEPPE

RENDEZ-VOUS ANNUEL

Le dimanche 10 Novembre 2019, un rassemblement joyeux s'est fait remarquer vers 11 h 30 devant le numéro 139 de la Grande Rue à Dieppe. Nous étions là, près d'une cinquantaine, membres de l'Association des Amis et Amis de la Commune de Paris 1871, Parisiens



et Dieppois, des habitants, des représentants de l'Association des Sourds de la métropole Rouen-Normandie et de l'Association Signe sans frontière, le maire de Dieppe Nicolas Langlois, des élus, tous rassemblés pour fêter l'inauguration d'un panneau historique posé sur un gabion, face à la maison natale de Bruno Braquehais (1823-1875).

Né sourd, devenu photographe à Paris, Bruno Braquehais sort en 1871 dans les rues de Paris. Nous disposons, grâce à lui, des clichés les plus précieux qui documentent les événements de la Commune de Paris. Il est reconnu comme

une personne très importante par la communauté des sourds, même à l'étranger. Il est considéré par les spécialistes comme le premier photoreporter. Cet événement parachève l'hommage qui lui a été rendu par la Ville de Dieppe.

Après une courte intervention du maire et de Nelly Bault, co-présidente du Comité de Dieppe, Guilaine Maisse, notre secrétaire a rendu hommage, comme chaque année, à Louise Michel et aux communards rentrés de déportation en Nouvelle-Calédonie par le port de Dieppe en 1880. Elle a rappelé les idéaux des communards et ce qu'on leur doit, malgré la répression féroce qui s'est abattue sur eux, répression ordonnée par Adolphe Thiers. Elle a une nouvelle fois déploré qu'à Dieppe, il existe encore une rue qui honore celui qui fut nommé « le boucher de la Commune ». Elle a renouvelé le souhait que cette rue soit débaptisée. Toutes les interventions ont été traduites en langue des signes.

Puis la troupe colorée, drapeau rouge au vent, chantant à tue-tête des chants de la Commune, a rejoint la terrasse du Café des Tribunaux pour partager le traditionnel communard et évoquer les projets d'animation qui commémoreront le 150e anniversaire de la Commune en 2021.

Pour finir cette journée, les participants à notre banquet annuel ont rejoint la ferme du Val de Bures, où nous avons évoqué nos amis disparus et partagé le repas traditionnel, préparé par notre amie aubergiste, en chantant bien fort que : « Non, la Commune n'est pas morte ! ».

DU CÔTÉ DES AMI.E.S DU BERRY

Le temps fort de notre activité locale fut la participation de notre co-président pour l'Indre, Jean Annequin, à la 4^e Soirée d'histoire de l'Association, ayant pour thème « La Province et la Commune », aux côtés de Chantal Champet, une amie marseillaise ; une soirée qui participe au renforcement des liens fraternels entre comités provinciaux et à l'idée partagée de mise en commun des travaux locaux.

Notre présence au dernier trimestre 2019 à quatre salons du livre, au congrès de la CGT du Cher et au Salon d'histoire de Bourges en février, a permis vente de brochures et contacts pour l'avenir. Le 16 octobre, Michel Pinglaut tint conférence à Bourges sur Félix Pyat et participa à deux lectures théâtralisées, intitulées *Le Procès d'un grand rêve* (le procès de Bourges de 1849, où Blanqui, entre autres, fut condamné).

Le 5 novembre, Michèle Audin a voulu voir Vierzon, et Vierzon l'a vue vaillantiser Varlin l'Internationaliste. Les 11 novembre pacifistes voient la confirmation de notre présence, désormais régulière. Nous sommes intervenus également aux manifestations de soutien au Rojava syrien, héritier revendiqué de la Commune. En décembre, la Semaine de la laïcité nous a trouvés sur deux fronts, à la plantation d'un arbre de la laïcité avec les enfants des écoles à Saint-Pierre-les-Bois, et lors d'un café communard à Bourges. Michel Pinglaut a assisté, à la Fédération des œuvres laïques du Cher, à un atelier « Valeurs de la République et laïcité » ; et le 21 décembre, sur la tombe de Vaillant, nous avons participé à la cérémonie annuelle, organisée alternativement par le PS et le PC. Edwige Sallé, pour ce dernier, a insisté sur la défense des retraites.



Nos projets

Nous préparons le 150^e anniversaire (à Vierzon, le 26 mars 2021). Signalons encore nos anniversaires berrichons : Marie Mercier, née le 8 janvier 1850 (dépôt de gerbe par le bureau le 10 janvier, à Issoudun) ; Edouard Vaillant, né le 29 janvier 1840 (dépôt de gerbe) ; Charles-Ferdinand Gambon, né le 19 mars 1820 (conférences, dont une aux Archives) ; Anatole Okolowicz, né le 30 juillet 1840 (Vierzon) ; Félix Pyat, né le 4 octobre 1810.

À notre conférence du 26 juin dernier, sur Courbet et la Commune, nous avons rencontré Mme Dominique Deyber, responsable aux musées de Bourges. Une exposition va se tenir au Musée du Berry, du 9 avril au 28 septembre sur le thème : *Kanak, enquête sur une collection* (celle du Berruyer communard déporté, Gervais Bourdinat). La collaboration musée-comité local et Patrick Fonteneau a été fructueuse. Enfin des animations sont prévues avec les *Contes kanak* de Louise Michel au printemps.

Voir notre blog : vaillantitude.

NOVEMBRE 2019 HOMMAGE AU MUR DIT DES FÉDÉRÉS DE VERSAILLES-SATORY

C'est par la chanson *Sur la Commune* de Serge Hutgé-Royo, interprétée par une chorale de Poissy, que nous sommes accueillis ce samedi 9 novembre, sur le camp militaire de Satory, devant la plaque honorant les « Fédérés de la Commune de Paris qui périrent en ces lieux au cours des années 1871-1872 ».

Comme tous les ans, les cinq associations à l'origine du rassemblement – Association du mur des Fédérés de Versailles-Satory, Libre Pensée des Yvelines, Ligue des Droits de l'Homme des Yvelines, Association Républicaine des Anciens Combattants, et Amis et Amis de la Commune – avaient convoqué leurs adhérents.

La météo clémente nous permet d'exposer quatre panneaux sur la Commune prêtés pour l'occasion par notre association. Devant une quarantaine de personnes présentes, les discours des intervenants sont accompagnés de chansons : *La Chanson de Craonne*, *Le Temps des Cerises*, *Le Déserteur*, *La Rue des Lilas*, *Sur la Commune*, *L'Internationale...*

Notre association rappelle en préambule qu'en l'absence d'entretien du site par la ville de Versailles, sa préservation se trouve menacée et rend indispensable de prévenir les autorités en charge du site. La libération prochaine, par l'armée, d'une partie de ses terrains, suscite des appétits immobiliers susceptibles de menacer la pérennité du mur. Il y a donc lieu de faire classer le dernier tumulus présent.

S'ensuivent les prises de parole d'Henri Pouillot pour l'ARAC, de Pierre Dejean pour la LDH, de Denis Langlet, président du groupe Pelloutier de la Libre Pensée, de Gérard Reix, secrétaire de la Libre Pensée, de Serge Defrance, président des Amis du mur des Fédérés de Satory, de Solange Hervé-Branki, petite fille d'un fusillé

de 14-18, et de Christiane Lasalle, institutrice syndicaliste.

Notre association, à son tour, rappelle que notre présence sur ce lieu d'internement et d'exécutions sommaires de communards ne doit rien au hasard et que la date choisie pour cette commémoration rappelle, à deux jours près, la fin de la première boucherie mondiale, chef d'œuvre des puissances d'argent et des Industriels.

Plus près de nous, nous constatons le démantèlement par le gouvernement des acquis sociaux et des services publics, l'augmentation de la précarité des plus démunis, menaçant le pacte d'égalité, de tolérance, de vivre ensemble et, à terme, la paix civile, avec des conséquences imprévisibles pour notre société.

Cette pression de l'ultralibéralisme mondialisé, au bénéfice d'une infime élite, produit dans beaucoup de pays les mêmes effets délétères. La montée des inégalités génère de nombreux mouvements sociaux, ici et ailleurs, réprimés partout avec une violence disproportionnée, dénoncée par les Nations Unies.

Dans ce contexte d'injustice sociale, comment ne pas se souvenir que cette situation n'est pas une fatalité et qu'en d'autres temps le peuple prenait son destin en main, grâce à la première révolution ouvrière.

Ce gouvernement démocratique fut la Commune de Paris, dont l'audace sera chèrement payée. Son héritage et sa résonance restent immenses auprès de tous les mouvements progressistes. Cette expérience de 72 jours est un exemple rare de démocratie directe. Sans chercher dans son œuvre des recettes toutes prêtes, ce précédent rend possible la reconquête, la réconciliation des peuples dans la justice sociale.

Aujourd'hui, c'est à cette mémoire que nous rendons hommage devant ce mur, comme à toutes les victimes de guerres et aux fusillés pour l'exemple de 14-18. *Vive la Commune !*

CHARLES FERNANDEZ

Commission Patrimoine : Sylvie Pépino et Charles Fernandez
(Tél : 06 87 42 96 70)

PARIS UNIVERSITÉ POPULAIRE DU XIV^E ARRONDISSEMENT

L'Université populaire du XIV^e propose en janvier-février 2020 un cycle de conférences sur la Commune de Paris : La Commune de Paris 1871. Ville libre, ville autogérée ?

Les mardis de 19h30 à 21h30
du 14 janvier au 4 février 2020

Maison de la vie associative et citoyenne du XIV^e
22 rue Deparcieux, métro Denfert-Rochereau

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Pendant 72 jours, de mars à mai 1871, Paris a connu un moment original en vivant une expérience de ville libre, s'administrant elle-même. D'où venait l'idée fédéraliste qui irrigue en grande partie la vision communarde ? Les communards visaient à une forme de démocratie où le peuple n'abdique jamais sa souveraineté dans les mains des élus. Qu'en fut-il en réalité ? La Commune a-t-elle été capable d'administrer les services publics et dans quel sens les a-t-elle orientés ? Voici les principaux axes que ce cycle souhaite questionner.

Tout au long du cycle, les conférences seront émaillées d'animations : chansons, lecture de textes.

Mardi 14 janvier : *La Commune de Paris, entre histoire et mémoires*, par Laure Godineau, historienne.

Mardi 21 janvier : *Paris, ville libre ? Autour du fédéralisme et du jacobinisme*, par Jean-Louis Robert, historien.

Mardi 28 janvier : *La Commune et la démocratie*, par Pierre-Henri Zaidman, historien.

Mardi 4 février : *La Commune et les services publics*, par Jean-Louis Robert, historien.



Il fut l'élève et l'ami de Jean-Baptiste Corot, au point même qu'il aurait collaboré avec Corot sur la toile *Diane se baignant*¹ et qu'il travailla très longtemps dans son atelier. Son style et ses thèmes sont très proches de ceux de son maître. Corot lui demanda de le remplacer comme professeur de Berthe Morisot et de sa sœur Edma pendant deux ans. Oudinot prédit à madame Morisot « un avenir exceptionnel » pour ses filles. En 1856 il passe quelque temps auprès des peintres de Barbizon, mais c'est à Auvers-sur-Oise qu'il va être très présent. En effet, son ami le peintre Charles-François Daubigny a acheté un terrain dans ce village et a sollicité Oudinot pour dessiner les plans de sa maison-atelier et surveiller les devis et les travaux. La maison est achevée en 1861 et, dans les années qui suivent, Daubigny va inviter ses amis, Corot, Daumier, Oudinot, à venir y séjourner et à peindre. Les jours pluvieux, c'est l'atelier et d'autres pièces qu'ils vont décorer. Oudinot

CES ARTISTES COMMUNARDS QUI VONT S'ÉPANOUIR À L'ÉTRANGER ET Y RÉUSSIR MIEUX QU'EN FRANCE (2)

ACHILLES OUDINOT 1821-1891

ARCHITECTE ET PEINTRE

conçoit la cheminée construite en bois et les dessus de porte. Pendant ces années, il participe régulièrement aux Salons, de 1859 à 1876. Conjointement, il exerce le métier d'architecte en collaboration avec l'architecte Paul Lebart, qui l'avait formé, avant d'en faire son collaborateur. Lebart, qui a remarqué le talent d'Oudinot pour le dessin, lui confie la réalisation des décors intérieurs et des ornements sculpturaux des façades. À titre personnel, il a travaillé au décor de l'escalier Lefuel du Louvre de Napoléon III, aux façades du *Grand Cerf* à Alençon, de l'Hôtel de ville de Sées (Orne) et de la mairie de Nogent-le-Rotrou ; leur dernière collaboration est le presbytère de Mamers (Sarthe), à la façade de style palladien, construit de 1852-1857 et qui est aujourd'hui menacé de destruction.²

Lorsque la Commune est proclamée, la Fédération des artistes se constitue et, lors d'une deuxième réunion, le 17 avril, au Louvre, en présence de 290 artistes, une commission fédérale de 47 membres est élue à bulletins secrets. Oudinot est choisi en tant qu'architecte. Il reçoit

aussi la responsabilité d'administrateur des musées du Louvre avec, comme adjoints, Héreau et Dalou. Maxime du Camp, auteur très anti-communard des *Convulsions de Paris*, qui s'acharna contre Jules Héreau (voir n°76), porte un jugement plus indulgent sur Oudinot : « *Oudinot n'était pas l'homme qui convenait à la Commune ; il était, non pas bienveillant, mais respectueux envers les conservateurs et les avait secrètement prévenus, le vendredi 19 mai qu'un mandat d'arrêt collectif signé contre eux, serait probablement mis à exécution le 22.* » Le témoignage de cet auteur serait à vérifier.

Il semble néanmoins qu'après la Commune, Oudinot n'a pas été inquiété puisqu'il participe aux Salons jusqu'en 1876 (bien que le dictionnaire des francs-maçons de la Commune écrive « *qu'il se réfugia aux USA, condamné par contumace à la déportation* »). Ce qui semble plus vraisemblable, comme pour de nombreux artistes communards, c'est qu'il a été victime, après la Commune, d'un ostracisme de l'État et des notables, qui arrêtent de passer des marchés, qu'il a perdu sa clientèle et qu'il s'est retrouvé sans revenus, endetté et désespéré.

Il émigre aux USA, laissant en France son épouse et sa fille Marthe qui, sans ressources, vont prendre la charge du bureau de poste de Montmorency dans le Val-d'Oise.³

LA CARRIÈRE AMÉRICAINE

Il s'installe à Boston, où il ouvre une école de peinture pour satisfaire sa clientèle américaine, faite à la fois d'amateurs et de peintres amoureux de la peinture française. Parmi ses élèves, on



Ancien presbytère de Marmers,
construit entre 1852 et 1857

peut citer Walter Lofthouse Dean (1854-1912), peintre de paysages marins. Le succès de son atelier est spectaculaire, s'appuyant sur ses interventions dans la presse. Dans un entretien au *New York Times* du 8 juillet 1883, il déclare : « *L'étude du paysage, quand elle est sincère, est la source des plus grandes vertus.* » et « *un homme qui aime vraiment la nature ne peut être qu'un honnête homme.* » Ses dix années aux USA sont aussi une période fructueuse pour sa peinture, qui se vend très bien. Il expose au *Boston Art Club* en 1882 et 1884. Aujourd'hui, presque toutes les peintures d'Achille Oudinot se trouvent sur le marché américain et il est plus connu dans ce pays qu'en France⁴. Parallèlement à la peinture, il s'est associé à son frère Eugène-Stanislas Oudinot (1827-1895), peintre et maître verrier, qui est arrivé aux USA en 1882, pour satisfaire aux commandes de l'architecte Richard Morris Hunt, qui fut le pre-

mier architecte américain venu à Paris suivre les cours de l'École des Beaux-Arts, vieil ami des frères Oudinot, qu'il avait rencontrés sur les chantiers Louvre-Rivoli dans les années 1850. Les frères Oudinot vont travailler pour lui sur de nombreux chantiers, à la fois publics et privés (*Trinity Church* de Boston, le manoir Marquand de New York, etc.). Achille Oudinot revient en France en 1886 et meurt en 1891.

■ **PAUL LIBSKY**

(1) Tableau du musée Thyssen-Bornemisza de Madrid. (2) Voir le livre de Jean-David Desforges et Frédéric Pourpry, *Sauvetage de l'ancien presbytère de Marmers*, 2019, seule étude précieuse et approfondie sur Achille Oudinot et à laquelle nous avons beaucoup eu recours ; elle est accessible sur internet. (3) Sa fille Marthe (1850-1926), femme de lettres, épousera peu après le romancier Hector Malot. (4) En France, on trouve ses tableaux seulement dans les musées d'Alençon (Orne), de Draguignan (Var), et de Saint Omer (Pas-de-Calais).

YAN PEI-MING ET GUSTAVE COURBET

Comme Gustave Courbet venant d'Ornans, Yan Pei-Ming est arrivé à Paris plein d'espoir, en 1980, à 20 ans. Seulement lui, il venait de beaucoup plus loin, il venait de Shanghai. Il a appris le dessin de manière académique dans la Chine de Mao, et, en choisissant Courbet pour maître, il a donné une dimension véritablement réaliste à son art. Une densité aussi, car le réalisme de l'artiste n'est pas, comme d'ailleurs chez Courbet, un simple enregistrement du réel, c'est un combat contre le conformisme. Au XIX^e comme au XX^e siècle, cela veut dire refuser de produire des images qui flattent le pouvoir.

Son fabuleux savoir-faire a été reconnu internationalement, puisqu'il participe à la célèbre

biennale de Venise dès 2003. Depuis, on a pu voir ses œuvres un peu partout en France : à Sète, il y a quelques années, un portrait saisissant de Khadafi supplicié et des femmes voilées effrayantes et à Paris, au Grand Palais, un beau portrait de Mickaël Jackson. Toute l'histoire du monde l'intéresse.

Pour célébrer le bicentenaire de la naissance de Courbet jusque dans son ancrage paysan, il a travaillé dans l'atelier même du peintre à Ornans, et certaines des toiles de l'exposition Corps à corps du Petit-Palais cet hiver à Paris y ont été peintes.

Dans une grande salle formant galerie, deux portraits monumentaux en face-à-face représentaient Courbet à 58 ans, l'âge de sa mort et Yan Pei-Ming, lui-même au même âge, en noir et blanc, comme d'ailleurs la plupart de ses

Un enterrement à Shanghai, Yan Pei-Ming



tableaux, qui sont donc, de ce fait, des dessins à la peinture à l'huile. La seule couleur qu'il s'autorise est le rouge... de manière parcimonieuse. Dans la galerie du Petit-Palais, les œuvres de Courbet voisinaient en une disposition originale avec d'autres de la même époque. Il y avait une superbe sculpture de Dalou, un paysan grandeur nature, à l'origine destinée à son monument aux travailleurs jamais réalisé. Devant l'entrée de l'exposition, on pouvait voir un grand groupe en bronze d'Ernest Barrias, représentant un Fédéré puisant dans ses munitions aux pieds d'une allégorie de la Défense. Les tableaux de Yan Pei-Ming alternaient sur deux niveaux du mur avec des toiles peu connues de Courbet, comme *Pompiers courant à un incendie*, peinte en 1851 à la caserne de Poissy, qui témoigne de son intérêt naissant pour les compositions de groupe à la manière hollandaise.

Quand Yan Pei-Ming arrive en France, il découvre avec émotion *L'enterrement à Ormans*, alors au Louvre. Près de quarante ans après, il peint

un *Enterrement à Shanghai*, que le musée d'Orsay expose jusqu'en janvier. La toile monumentale, au même format que celle de Courbet, lui a été inspirée par la mort de sa mère. Présentée, là aussi, dans une salle à part du musée, elle fait partie d'un triptyque en noir et blanc qui situe l'ensemble dans la culture chinoise et porte insolemment le portrait de sa mère à la dimension des icônes du pouvoir politique.

Cet hommage impressionnant d'un artiste, qui vit maintenant en France, témoigne de sa formidable adaptation à une culture que l'on peut dire mondialisée. Le sens de l'histoire et du politique de Yan Pei-Ming pourrait-il l'amener à commémorer le cent-cinquantième anniversaire de la Commune de Paris ? Nous en serions bien évidemment très heureux.

■ EUGÉNIE DUBREUIL

L'exposition *Corps à corps* s'est tenue du 12 octobre 2019 au 12 janvier 2020 au Petit Palais. *L'Enterrement à Shanghai* a été exposé au musée d'Orsay du 1^{er} octobre 2019 au 12 janvier 2020.

Portrait de Courbet



UN DESSIN INÉDIT DE CAPELLARO

Charles-Romain Capellaro (1826-1899) était déjà un sculpteur reconnu lorsqu'il s'engagea dans la Commune de Paris. Il appartient à la délégation municipale du XI^e arrondissement, qui fit notamment réquisitionner et brûler la guillotine devant la mairie du XI^e le 6 avril 1871.

Avant d'être déporté en Nouvelle-Calédonie, il fut enfermé à la prison de Sainte-Pélagie, où il réalisa en août 1871 ce dessin, qui semble être une ébauche de sa future sculpture de La République brandissant les droits de l'Homme (érigée en plusieurs exemplaires, notamment dans l'Hérault, dans les années 1885-1900).

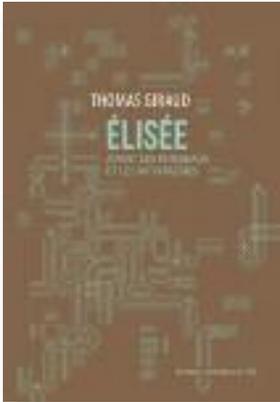
Ce dessin, non référencé et inédit, est une pièce exceptionnelle du Fonds Patrick Fonteneau, aux Archives départementales d'Indre-et-Loire.

**Document communiqué par
Patrick Fonteneau,
commenté par Jean-Pierre
Theurier**



ELISÉE RECLUS

Dans le VII^e arrondissement de Paris existe, depuis le siècle dernier, une avenue qui porte le nom d'Elisée Reclus. Seule indication sur la plaque : « géographe » ; rien sur son appartenance à la Commune de Paris. Édouard Vaillant, délégué à l'Instruction publique, l'avait nommé en avril 1871 responsable de la Bibliothèque nationale. Son nom est resté dans les mémoires grâce à la parution, entre 1876 et



1894, de sa *Nouvelle Géographie universelle* en 19 volumes.

Mais voilà qu'un jeune auteur, Thomas Giraud, nous prend par la main pour nous mener sur les pas du jeune Elisée, et à la découverte de ses proches, dans un court roman d'une centaine de pages.

Construit en douze petits chapitres, l'auteur nous donne à voir la maison dans le Périgord, la fratrie nombreuse, les traits de caractère de la mère (Zéline) tant aimée, et du père (Jacques) dont Elisée va s'affranchir des sermons et du poids pesant de la foi.

« *Je veux l'ombre des arbres et pas celles de mon père* », tel un petit « *bout de pensée* » dont le livre restitue la personnalité rebelle du futur anarchiste.

L'auteur n'hésite pas à semer ces « *bouts de pensée* », que l'on imagine élaborés par la marche à travers la France de l'adolescent, cherchant çà et là ce qu'il aime : les ruisseaux, les pierres, les montagnes, la flore, les animaux. Elisée marche, flâne, musarde étudie passionnément la nature. Autre « *bout de pensée* » du jeune Reclus : « *La nature est une et les hommes sont multiples. Ils peuvent être agencés de manière infinie alors que la nature ne peut qu'être acceptée.* »

■ SIMONE MATUSALEM

Thomas Giraud, *Elisée : Avant les ruisseaux et les montagnes*, Éd. La Contre Allée, Collection La Sentinelle, 2016.

ERNEST PIGNON-ERNEST

Une exposition et un ouvrage ont rendu hommage, en 2019-2020,

au travail d'Ernest Pignon-Ernest * réalisé depuis les années 1960.

Dans le texte introductif du livre, André Velter note qu'il s'agit d'un artiste pionnier des « *formes*



répertoriées comme art de la rue », puisqu'il appose, sur les murs, de grandes sérigraphies qu'il sait éphémères, mais qu'il prend soin de photographier afin d'en conserver la trace.

Il concilie « *exigence éthique sans concession* », « *singularité radicale servie par une exceptionnelle maîtrise du dessin* », la fidélité au noir et blanc et il s'agit, à chaque fois, de trouver le lieu et la formule. Près de trente thèmes associent des personnalités connues de différentes nationalités, des groupes sociaux, des faits de société, des villes et des lieux

particuliers avec des textes de plus de 50 auteurs qui évoquent leur admiration et leur rencontre avec l'artiste en commentant ses œuvres. Certaines de ces images sont devenues, selon André Velter, « *les véritables icônes des temps modernes* », tels « *les fusillés de la Commune* » et « *son Rimbaud vagabond* » ou, selon René de Ceccaty, « *l'autopietà* » de Pasolini : autant de fantômes ressuscités dans les lieux où ils ont vécu.

Après une préface de l'artiste explicitant sa démarche, c'est le geste/manifeste réalisé en mai 1971 qui est évoqué lorsqu'il célèbre, à sa manière, le centenaire de la Commune. Une photographie des « *escaliers du Sacré-Cœur* », recouverts par des gisants de papier, symbolise, selon Henri Cueco, les morts de la Commune. « *Ces morts, tous les mêmes, repliés, allongés sur cet accordéon d'architecture monstrueuse, ensanglantée, tels qu'ils étaient le jour où Ernest Pignon-Ernest les a fait revivre, couchés sur ces marches* ». Quant à Régis Debray, dans un texte intitulé *Lutte de classes*, il évoque « *les importants* » « *sur leur statue, leur buste, leur niche* ». « *Et puis, il y a les autres, tous les autres* », « *les frangins de la Commune* », tous les anonymes disparus en 1871. « *Idee lumineuse* » de l'artiste qui a recouvert le grand escalier de



Montmartre « *de tous ces cadavres montants* ». « *Loué soit Ernest Pignon-Ernest d'oser juxtaposer le profane et le sacré, le vivace anonyme et le funèbre illustre* ».

■ **ALINE RAIMBAULT**

* À propos de Ernest Pignon-Ernest : une exposition au Palais des Papes à Avignon, *Ecce Homo - Interventions 1966-2019*, du 29 juin 2019 au 29 février 2020 et un ouvrage : *Face aux murs*, Ed. Robert Delpire, réédition 2018 revue et augmentée.

LA COMMUNE DE LOUISE MICHEL

Avec une auteure de cette stature on peut dire, sans prendre de grands risques, que ce livre va trouver son public. Bien que beaucoup republiées ces temps-ci — et cela n'a pas toujours été le cas — ces éditions ajoutent un grain de sel qui rend particulière chaque parution. C'est le fait de cet ouvrage, écrit en 1898 et publié en mai 2019, aux Editions de La Lanterne.

Louise écrit comme elle est, spontanée, oubliant bien souvent l'ordre chronologique. Elle nous laisse un récit plein d'interrogations mais évidemment passionnant. Aussi il est bien, lorsque l'on lit ou relit les œuvres de Louise Michel, de s'armer de deux livres : *La Vierge rouge*¹, ses mémoires remis en ordre chronologique par l'historienne Xavière Gauthier et, précieux également, *La Déportation de Louise Michel*² de Joël Dauphiné, professeur à l'Université d'Aix-en-Provence, qui vécut vingt ans là-bas et a pu vérifier la véracité des faits sur le terrain.

Cela nous permet de réfléchir sur les légendes construites autour de Louise, comme l'apprentissage de la lecture aux enfants kanaks. Elle fut enseignante cependant, de 1879 à 1880, date de son retour en France, mais dans la

ville de Nouméa pour les enfants des familles de colons.

Cette édition a aussi le mérite de nous livrer un texte de Rochefort sur l'enterrement de Victor Noir, avant la Commune. Et Il nous offre, dans les appendices, un récit passionnant de la communarde Beatrix Excoffons sur la manifestation des femmes marchant sur Versailles le 4 avril 1871. Nous trouvons également,



en fin d'ouvrage, un portfolio comportant une trentaine de photos d'époque.

L'intérêt de cette lecture c'est encore le rappel de l'ampleur de la répression, que certains pourtant tentent aujourd'hui de minimiser. Louise, témoin de son temps, note que « *au jour de notre départ en Nouvelle-Calédonie 32 905 décisions de justice sont prononcées... et, ajoute-*

t-elle, le gouvernement avoua 1179 décès parmi les emprisonnés — 46 enfants au-dessous de 16 ans furent placés dans des maisons de correction pour les punir de ce que leurs pères avaient été fusillés ou qu'ils avaient été adoptés par la Commune ».

Louise continue de nous interpellé. Elle est très souvent, pour beaucoup d'entre nous, la porte d'entrée de la connaissance de ce moment de l'histoire mis trop longtemps sous le boisseau. Elle écrit, comme le signale son avant-propos du 20 mai 1898, sur « *des temps héroïques... (où) les foules s'assemblent comme au printemps les essaims d'abeilles... c'est bien la veillée des armes où parlera le spectre de mai* ».

Belle image très contemporaine !

■ CLAUDINE REY

1) Xavière Gauthier, *La Vierge rouge*, Éditions de Paris, 1999.

2) Joël Dauphiné, *La déportation de Louise Michel. Vérité et légendes*, Les Indes Savantes, 2006.

Louise Michel, *La Commune*, suivi de *Histoire de la Commune de 1871* de Lissagaray, Independently published, 2019.

UNE RELECTURE DE LA COMMUNE

L'approche du 150^e anniversaire de la Commune suscite d'ores et déjà – et ce n'est pas fini – une activité éditoriale.

Mais ce gros volume est, en fait, une retombée un peu tardive du 140^e anniversaire. Il restitue les travaux, jusque-là non publiés, du colloque *Regards sur la Commune de 1871 en France* : nouvelles approches et perspectives, qui s'est tenu à Narbonne en 2011. Il s'agissait alors de faire le point sur la recherche qui s'était développée dans la foulée du centenaire de 1871. En livrer le contenu en peu de mots n'est pas aisé, tant du fait du nombre de contributions (37) que du volume de l'ouvrage (592 pages). D'entrée, les deux coordinateurs, Marc César et Laure Godineau, insistent sur la complexité de la Commune, sur la multiplicité des lectures et des usages.

Dans un premier temps (« *Une vision élargie : l'espace et le temps* »), la Commune est « sortie » de 1871 et de Paris. Le temps d'abord : Michèle Riot-Sarcey et Jacques Rougerie reviennent sur le fil qui relie 1848 à 1871. L'espace aussi : on aborde la dimension nationale du mouvement communaliste, au travers des exemples de Lyon, de

Perpignan, du Morbihan ou de l'Aveyron.

La deuxième partie est centrée sur la révolution parisienne, dans sa dimension collective et institutionnelle (« *La minorité de la Commune* », par exemple), mais aussi, en suivant une démarche micro-analytique, à travers des parcours individuels d'anonymes de la Commune.

Une troisième partie s'intéresse aux postérités de la Commune. D'abord la répression et l'exil.



Puis « *les influences et les héritages* » : la mémoire de la Commune dans la chanson ; l'influence de la Commune sur le mouvement anarchiste ; et un focus local sur la mémoire de la Commune chez les socialistes narbonnais. Assez originale est la présentation des perceptions étrangères de la Commune, vue

d'Italie, d'Allemagne et d'Autriche, et même de l'Empire ottoman.

Enfin, dans un dernier temps, on s'interroge sur le dilemme : « *Écrire l'histoire ou commémorer* ». Ce qui nous vaut notamment une copieuse mise au point historiographique de Jacques Rougerie, et une « *réflexion sur mémoire et histoire* » de Jean-Louis Robert, en sa double qualité d'historien et d'ancien président des Amies et Amis de la Commune de Paris.

Il revenait à Robert Tombs de tirer les conclusions, qui posent plus de questions qu'elles n'apportent de réponses. « *Pendant quelques semaines... une diversité de gens arrivant de toutes directions se rencontre au carrefour de la Commune : un moment unique, imprévisible, jamais répété* ».

Au total, un ouvrage foisonnant, qui ne se lit pas d'une traite. Il ne s'agit pas d'une nouvelle histoire de la Commune, mais d'un état des lieux, sans doute provisoire. Le lecteur pourra, au gré de ses intérêts, errer dans le sommaire et y trouver de quoi alimenter sa réflexion sur l'évènement.

■ MICHEL PUZELAT

La Commune de Paris. Une relecture,
Marc César et Laure Godineau (dir.)
Créaphis éditions, 2019, 592 pages.

La Commune

DANS CE NUMÉRO

Édito - Place au Peuple !	· 02
Parcours du 18 mars à Belleville	· 03
Histoire	
Les femmes du 3 avril	· 04
Émile Giffault, cartographe et communard	· 07
Les Compagnons du Tour de France et la Commune (1)	· 11
Comment la Province a soutenu la Commune	· 15
Notre association	
Comité Gard-Cévennes	· 18
Comité de Dieppe	· 19
Échos du Berry	· 20
Au mur des Fédérés de Satory	· 21
Actualité	
La Commune à l'Université populaire du XIV ^e	· 22
Culture	
Achille Oudinot, architecte et peintre	· 22
Yan Pei-Ming et Gustave Courbet	· 25
Découverte	
Un dessin inédit de Capellaro	· 27
Lectures	
Élisée Reclus	· 28
Ernest Pignon-Ernest	· 28
Louise Michel et la Commune	· 30
La Commune, une relecture	· 31

Directrice de la publication : Claudine Rey.

Ont participé à ce numéro : Jean Arnequin, Michèle Audin, Laurent Bastard, Nelly Bault, Eugénie Dubreuil, Jean-Marie Favière, Charles Fernandez, Patrick Fonteneau, Marc Lagana, Yannick Lageat, Paul Lidsky, Simone Matusalem, Michèle Perrino, Michel Pinglaut, Michel Puzelat, Joël Ragonneau, Aline Raimbault, Claudine Rey, Jean-Pierre Theurier.

Coordination : Michèle Camus, Michel Puzelat · **Graphisme et iconographie :** Alain Frappier **Impression :** Imprimerie Maugein · **ISSN :** 1142 4524

Le prochain bulletin (82) paraîtra en avril 2020. Faire parvenir vos articles avant le 28 février 2020.

 LES AMIES ET AMIS DE LA
Commune de Paris 1871

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91
courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h
Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi et chaque premier samedi du mois de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)